

# La Belgique et l'Olympisme

« Si l'on veut que l'athlétisme ne soit pas la traduction brutale, orgueilleuse de la conception nietzschéenne de la vie, il faut qu'il soit — et vous voulez et devez vouloir qu'il soit — une œuvre d'éducation sociale... »

« Les exercices du stade... sont aujourd'hui une préparation à la paix et aux éventualités terribles qui n'ont pas disparu de l'horizon. »

Cardinal Mercier  
aux athlètes olympiques des Jeux à Anvers  
(14 août 1920).

## BELGIQUE

30 514 km<sup>2</sup>.

9 890 000 habitants (1978).



## COMITE OLYMPIQUE ET INTERFEDERAL BELGE (COIB)

Date de création : 18 février 1906.

Reconnu par le CIO en 1906.

*Président en exercice* : M. Raoul Mollet \* .

*Secrétaire général en exercice* : M. Adrien Vanden Eede \* .

*Adresse* : avenue de Bouchout 9 - 1020 Bruxelles.

*Téléphone* : 02/478 96 19 - 478 84 75 - 4784957-4784958.

*Télex* : 63760 olybel b.

\* Voir notes biographiques.  
100 francs belges = 5,68 francs suisses

## Rôle du COIB

- Le COIB a pour objet, précise l'article 2 de ses statuts, « l'organisation et le développement de l'éducation physique et du sport sous quelque forme que ce soit ».
- Le COIB s'occupe spécialement de l'organisation, de la préparation et de la participation des athlètes aux Jeux Olympiques.  
Il est complètement indépendant et autonome. Il doit résister à toute pression politique, confessionnelle, linguistique ou autre. Il est soumis à la Charte et aux règles du CIO.
- Le COIB entend, pour réaliser son objet, prendre toute décision d'ordre général qui soit de nature à favoriser en Belgique la pratique du sport sous toutes ses formes.

## Création et évolution

Pour rénover l'Olympisme, Pierre de Coubertin fit appel avec succès au soutien de la Belgique. Ainsi, le congrès de Paris ayant permis, en 1894, le rétablissement des Jeux Olympiques compta parmi ses membres honoraires SM le roi des Belges, H. Lafontaine, membre du Parlement belge, et, parmi les délégués, MM. Carroen et J. Hanser, de la Ligue vélocipédique belge, Adolphe Ziane, de l'« Athletic and Running Club » de Bruxelles, MM. Ketels et Charles Dereine, de la Fédération belge des sociétés de cour-



Henri de Baillet-Latour,  
Président du CIO

ses à pied. De plus, la Ligue pédestre belge n'ayant pu envoyer des représentants, elle avait fait parvenir son adhésion par écrit.

Parmi les membres du CIO d'origine, devait également figurer un Belge, le comte Maxime de Bousies\*, célèbre avocat et personnalité dévouée à la cause du sport.

Dans une lettre à Coubertin, du 11 septembre 1894, le comte de Bousies\* acceptait cette nomination en ces termes : « *Je crois vous être agréable ainsi qu'à M. Claes en acceptant de représenter la Belgique dans le Comité International des Jeux Olympiques, dans les termes que votre aimable lettre m'indiquent. J'attendrai donc comme vous me l'écrivez votre voyage à Bruxelles pour faire des démarches en vue de la formation d'un comité belge...* »

Trop pris par ses activités qui le conduisaient souvent hors de Belgique, Maxime de Bousies\* démissionnait du CIO en 1901. Coubertin faisait alors appel au commandant Reyntiens, ancien aide de camp du roi des Belges et, deux ans plus tard, en 1903, au comte Henri de Baillet-Latour\* qui devait assurer, de 1925 à son décès en 1942, la si délicate succession de Coubertin à la présidence du CIO.

La « *Revue Olympique* » annonçait en des termes élogieux la nomination du jeune membre du CIO : « *Le comte*

*Henri de Baillet-Latour, le nouveau représentant de la Belgique, sportsman émérite dont le zèle et la compétence rendront la participation belge aux Jeux Olympiques digne de son pays et de son souverain.* »

En Baillet-Latour\*, l'Olympisme belge avait trouvé son plus ferme appui, et, dès lors, devait pouvoir se développer. Son rôle fut essentiel dans tous les grands faits de la vie olympique belge :

- organisation du 9 au 14 juin 1905 à Bruxelles du congrès olympique sous le titre « congrès olympique sur la technique des exercices physiques », avec 210 congressistes de 21 pays,
- création le 18 février 1906, dans les salons de l'hôtel Ravenstein, du « Comité Olympique Belge », dont la présidence fut confiée au baron Edouard de Laveleye\*, président de l'Union belge des sociétés de sports athlétiques, fédération qui régissait à la fois le football et l'athlétisme et avait même une section de cyclisme,
- organisation avec succès des Jeux Olympiques de 1920 qui se déroulèrent à Anvers. Le COB réalisa à cette occasion un véritable tour de force si l'on tient compte que la première guerre mondiale, durant laquelle la Belgique avait presque totalement été occupée par les armées ennemies, n'avait pris fin que depuis moins de deux ans.

**Premiers groupements et fédérations adhérant au COB :**

Sports athlétiques, aérostation, automobile, aviron, cyclisme, équitation, escrime, gymnastique, tennis, natation, polo, tir, yachting.

Le 16 juillet 1925, le COB fusionna avec le comité national d'Education physique et d'hygiène sociale, fondé lui-même en 1919 pour constituer le « comité national d'Education physique et le Comité Olympique Belge ». Le

baron de Laveleye\*, devenu membre du CIO en 1919, assumait la présidence de ce nouvel organisme, constitué en association sans but lucratif, conformément à la loi belge du 27 juin 1921.

Le 4 mai 1953, le comité modifia son appellation et devint le « Comité Olympique Belge — Union des groupements nationaux d'éducation physique et des sports. »

Le 27 février 1958, le COB procédait à l'installation en qualité de président d'honneur de SAR le prince Albert de Belgique\*, désigné la même année, membre du Comité International Olympique.

Le 19 mars 1962, une assemblée générale statutaire décidait une refonte générale des statuts. L'association dissoute le 28 mai de la même année était reconstituée le 27 juin par un acte publié au moniteur de l'Etat belge en date du 19 juillet 1962.

Le 16 décembre 1978 enfin, l'assemblée générale du COB décidait de modifier le titre de l'association, qui devenait le « Comité Olympique et Interfédéral Belge ». En adoptant cette nouvelle dénomination, le Comité belge groupant les fédérations olympiques et non olympiques, exprimait sa volonté de contribuer au développement du sport dans toutes les disciplines pratiquées dans le pays et de constituer l'organisme représentatif du sport national.

Succédant aux présidents Baillet-Latour\* et de Laveleye\*, des personna-



*Raoul Mollet,  
président du COIB*

lités énergiques surent maintenir fermement la destinée du COB. Citons le baron de Trannoy\*, membre du CIO de 1939 à 1957, Rodolphe William Seeldrayers\*, président de la FIFA et membre du CIO (1946-1959), Victor Boïn\*, brillant escrimeur, ex-capitaine de l'équipe olympique belge, premier athlète du monde à avoir eu l'honneur de prononcer le serment olympique à Anvers en 1920, longtemps président de l'Association Internationale de la presse sportive, Alexandre de Mérode\*, membre du CIO depuis 1964 et cheville ouvrière de la commission médicale, enfin Raoul Mollet\*, actuel président du CNO.

*S.M. Baudouin 1er, roi des Belges, s'intéresse de près à la préparation et la participation aux Jeux Olympiques. Avant chaque 'départ pour les Jeux, il vient s'enquérir personnellement de l'état d'esprit de tous les sélectionnés. Vous le voyez ci-dessous au milieu des athlètes en partance pour Montréal (1976).*



## Les présidents successifs du COB

1906-1923 : baron Edouard de Laveleye\*.

1923-1942 : comte Henri de Baillet-Latour\*.

1942-1945 : prince Albert de Ligne\*.

1945-1955 : Rodolphe William Seeldrayers\*.

1955-1965 : Victor Boin\*.

Depuis 1965 : Raoul Mollet\*.

## LES MEMBRES DU CIO POUR LA BELGIQUE



*Prince Alexandre  
de Mérode,  
membre du CIO*

### Membres

1. Comte Maxime de Bousies\*, membre du comité d'origine, de 1894 à 1901.
2. Commandant Reyntiens, de 1901 à 1903.
3. Comte Henri de Baillet-Latour\*, de 1903 à 1942, membre de la commission exécutive dès 1921 à 1926, président de 1925 à son décès en 1942.
4. Baron Edouard de Laveleye\*, de 1919 à 1939.
5. Baron de Trannoy\*, de 1939 à 1957.
6. Rodolphe William Seeldrayers\*, de 1946 à 1955.
7. SAR le prince Albert de Liège\*, de 1958 à 1964.
8. Prince Alexandre de Mérode\*, depuis 1964 ; président de la commission médicale depuis 1967.

## LA BELGIQUE ET LES JEUX OLYMPIQUES

● **Date de la première participation :**  
1900.

Dès lors, la Belgique envoya une délégation, petite ou importante, à tous les Jeux Olympiques (sauf 1904) et à tous les Jeux d'hiver (sauf 1960 et 1968).

● **Villes belges ayant demandé d'organiser les Jeux Olympiques**

Anvers : ville organisatrice des Jeux ayant célébré la VIIe Olympiade en 1920.

Bruxelles : ville candidate à l'organisation des Jeux Olympiques de 1960 et de 1964.



1976 - Montréal: Gaston Roelants, champion olympique du 3000 m steeple, portedrapeau de la délégation belge.

# La représentation belge aux Jeux Olympiques de 1900 à 1980<sup>1</sup>

	Athlétisme	Aviron	Basketball	Boxe	Canoë	Cyclisme	Equitation	Escrime	Football	Gymnastique	Haltérophilie
1900	1	9	●	●	●	1	11		11 <sup>2</sup>		●
1904			0 <sup>2</sup>		●		●				
1908	6	10	●		●	5	●	20		2	●
1912	3	6	●	●	●	1	4	12			●
1920	49	20	●	14	●	15	19	23	14	48	7
1924	16	15	●	10	●	9	11	19	11		8
1928	33(9)	22	●	6	●	10	9	22(4)	14		7
1932			●		●			7(1)			
1936	12(2)	7	8	8	9	8	3	20(3)			
1948	17(2)	4	12	8	9(1)	13		18(3)		8(3)	3
1952	21	12	13	5	4	11		14		3	2
1956	6	7		1	2	7	3(1)	6			1
1960	12	5		4	4	13	2(1)	15(3)		5(3)	2
1964	10	2			2	10	2			1(1)	1
1968	15(1)	1			3	15		3		2(2)	2
1972	17(2)	5			9(1)	16	4(1)	1(1)			1
1976	27(8)	8		1	12(4)	8	5	4(3)			1
1980											

<sup>1</sup> Entre parenthèses le nombre de participantes compris dans le 1er chiffre

● Non au programme.

x Sport inclus dans le programme mais aucune épreuve ne fut disputée.

<sup>2</sup> Sport de démonstration.



	Handball	Hockey sur gazon	Judo	Lutte	Natation	Pentathlon moderne	Tir	Tir à l'arc	Volleyball	Yachting	Total
1900	●	●	●	●	8	●	10				51
1904	●	●	●			●	●		●	●	●
1908	●		●	4	12	●	18		●	10	87
1912	●	●	●	1	12(1)			●	●		39
1920	●	13	●	15	21		29	14	●	14	315
1924	●	●	●	16	17(1)	4	14	●	●	9	159
1928	●	18	●	13	11	3	●	●	●	6	174
1932	●		●					●	●		
1936	0 <sup>2</sup>	17	●	11	9	3	3	●	●	3	121
1948	●	13	●	10	16(4)	3	3	●	●	12	149
1952	●	11	●	9	20(5)	1	4	●	●	4	134
1956	●	13	●	3	6(3)		2	●	●	1	58
1960	●	17	●	5	10(1)	1	3	●	●	3	101
1964	●	16		3	12		1	●	●	1	61
1968	●	16	●	2	6(2)		3	●	12	3	83
1972		18	4	2	4(1)		6	3		6	96
1976		16	2	2	10(8)		5(2)	2		5	108
1980											

# La représentation belge aux Jeux d'hiver de 1924 à 1980<sup>1</sup>



	Biathlon (ski et tir)	Bobsleigh	Hockey sur glace	Luge	Patinage de vitesse	Patinage artistique	Ski	Total
1924	●	5	10	●	4	2(1)		21(1)
1928	●	10	12	●		2(1)		24(1)
1932	●	4		●		1		5
1936	●	8	10	●	2	4(2)	4	28(2)
1948	●	5		●	1	3(1)	2	11(1)
1952	●	4		●	3		2	9
1956	●	5		●	2		2	9
1960		●		●				0
1964		5			1		1(1)	7(1)
1968								0
1972							1	1
1976					2(1)		2	4(1)
1980								

<sup>1</sup> Entre parenthèses, le nombre de participantes compris dans le premier chiffre.  
 ● Non au programme.

N.B. En 1920, à Anvers, la Belgique a pris part aux épreuves de hockey sur glace (8 athlètes) et de patinage (2 athlètes).



1948 - Saint-Moritz : l'équipe belge de bobsleigh.

## Les champions olympiques

1912 - Les escrimeurs belges avec l'exceptionnel Paul Anspach, futur président de la Fédération Internationale d'Escrime, son frère Henri, Fernand de Montigny.



# Les champions olympiques belges

## I. Titres obtenus aux Jeux Olympiques

\* Les noms en gras indiquent que le champion dont il est question sera à nouveau mentionné plus bas.  
 \* Nous remercions par avance tout lecteur susceptible de nous aider à compléter ce tableau et de nous faire part des nouvelles de tous les champions olympiques du passé.

Nom	Prénom	sport	Epreuve
Van Grombuge De Sonville		Aviron —	2 sans barreur
Haegeman Van Langendonck	Aimé Constant	Equitation —	Obstacles Saut en longueur
<b>Van Innis</b> <b>Van Innis</b>	<b>Hubert</b> <b>Hubert</b>	Tir à l'arc —	Perche 50 m Chapelet
Lunden	D.	Tir	Tir aux pigeons
Van Asbroeck	Paul	—	Revolver
<b>Anspach</b> Anspach Anspach Hennet De Montigny Ochs Rom Salmon Willems	<b>Paul</b> Paul Henri Robert Fernand Jacques Francis Gaston Victor	Escrime — — — — — — — —	Epée indiv. Epée équipes — — — — — —
George	Henry	Cyclisme	50 km piste
Missonna <b>Bonckaert</b> Bonckaert Finet Van Ranst	J. <b>T.</b> T. T.	Equitation — — — —	20 km Voltige Voltige équipes — —
De Bie Swartenbroeks Verbeeck Musch Hanse Fierens Van Hege Larnoe Bragard Coppee Bastin Balyu Nisot Hebdin	Jan Armand Oscar Joseph Emile André Louis Henri Mathieu Robert Desiré Félix Fernand Georges	Football — — — — — — — — — — — — — —	
De Haes	Frans	Haltérophilie	Plumes
<b>Van Moer</b> <b>Cloetens</b> Van de Perck Cloetens Van Moer Flamand Hermans Van de Verre <b>Van Innis</b>	<b>Edmond</b> <b>Edmond</b> Louis Edmond Edmond Firmin Joseph Auguste <b>Hubert</b>	Tir à l'arc — — — — — — — — —	Petits oiseaux Grands oiseaux Grands et petits oiseaux par équipes — — — — Berceau 28



Nom	Prénom	Sport	Epreuve
<b>Van Innis</b>	Hubert	Tir à l'arc	Berceau 33
Van Innis	Hubert	—	par équipes :
Allaert	Alphonse	—	berceau 33
De Knibber	Edmond	—	berceau 50
Delcon	Louis	—	—
De Mayer	Jérôme	—	—
Van Beeck	Louis	—	—
Van Thielt	Pierre	—	—
Fierens	Louis	—	—
Cornelie	Emile	Yachting	6 m (jauge 1907)
Cornelie	Florimond	—	—
Bruynseels	Frédéric-Albert	—	—
Delarge	Jean	Boxe	Welters
Del porte	Charles	Escrime	Epée
Huybrechts	Léon	Yachting	Monotype
Delathouwer	Léon	Cyclisme	Route équipe
Van Roosbroeck	Eugène	—	—
Wouters	Lode	—	—
Reiff	Gaston	Athlétisme	5000m
<b>Noyelle</b>	<b>André</b>	Cyclisme	Route
Noyelle	André	—	Route équipe
Grondelaers	Robert	—	—
Victor	Lucien	—	—
Roelants	Gaston	Athlétisme	3000 m. steeple
Sercu	Patrick	Cyclisme	Kilomètre contre la montre

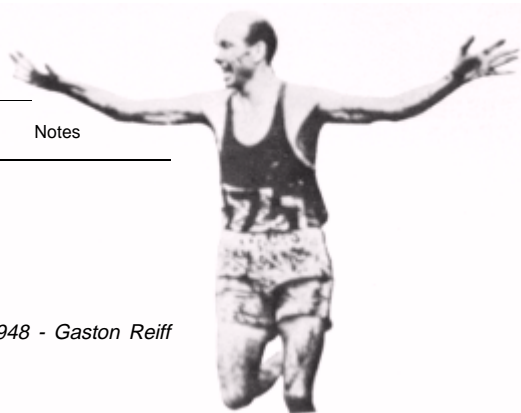
## II. Titres obtenus aux Jeux d'hiver

Nom	Prénom	Sport	Epreuve
Lannoy	Micheline	Patinage artistique	Couples
Baugniet	Pierre	—	—

## III. Lauréats dans les concours d'art

Nom	Prénom	Catégorie	Oeuvre
Collin	Albéric	Sculpture	« La Force »
Monier	Georges	Musique	« Musique olympique »

Année	Naissance	Décès	Notes
1920	1866	1961	
—	1866	1961	
—			
—			
—			
—			
—			
1920	1869		
—	1894		
—	1888		
1924	1906		
1924	1893		
1924	1876	1956	
1948			
—	1928		
—	1929		
1948	1921		
1952	1931		
—	1931		
—			
—	1931		
1964	1937		
1964	1944		



1948 - Gaston Reiff



1952 - Victor, Grondelaers et Noyelle

Artiste peintre aux œuvres appréciées



1948 - Micheline Lannoy - Pierre Baugniet

Année	Naissance	Décès
1948	1925	
1948	1925	

Année	Naissance	Décès
1920		
1920		

## L'ORGANISATION ACTUELLE DU COIB

● *Les statuts* en vigueur furent adoptés le 27 juin 1962 et amendés le 18 décembre 1978.

### ● *Composition*

Le COIB est composé de membres effectifs (fédérations nationales sportives et le représentant du CIO) et de membres adhérents (autres groupements sportifs, organismes administratifs et personnalités élues à titre individuel).

### ● *Les membres effectifs du COIB*

#### a) *Fédérations régissant un sport olympique :*

Ligue royale belge d'athlétisme ; Fédération royale belge d'aviron ; Fédération royale belge des sociétés de basketball ; Fédération belge de bobsleigh et de luge ; Fédération royale belge de boxe ; Fédération belge de canoë ; Fédération royale belge des cercles d'escrime ; Union royale belge des sociétés de football association ; Fédération royale belge de gymnastique ; Union belge de handball ; Association royale belge de hockey ; Fédération royale belge de hockey sur glace ; Ligue belge de judo et disciplines associées ; Ligue royale belge de lutte ; Fédération royale belge de natation et sauvetage ; Fédération royale belge de patinage artistique ; Fédération royale belge de patinage de vitesse ; Fédération royale belge de poids et haltères ; Fédération belge de ski ; Fédération royale belge des sports équestres ; Union royale des sociétés de tir de Belgique ; Fédération royale belge de tir à l'arc ; Fédération belge des tirs aux claybirds ; Ligue royale vélocipé-

dique belge ; Fédération belge de volleyball ; Fédération royale belge de yachting (26 fédérations).

#### b) *Fédérations régissant un sport non olympique :*

Association culturelle belge d'aikido ; Club alpin belge ; Fédération royale nationale des archers belges ; Royal Automobile Club de Belgique ; Fédération belge de badminton ; Fédération royale nationale de balle pelote ; Fédération belge de baseball et softball ; Fédération royale belge de billard amateur ; Ligue royale belge de boxe française ; Union belge des amateurs de la danse ; Fédération belge d'éducation physique ; Fédération belge de football en salle et miniature ; Fédération royale belge de golf ; Association belge de karaté ; Ligue royale belge de korfbal ; Fédération de krachtball ; Fédération belge des Lands Yachts Clubs ; Fédération royale belge de lawn-tennis ; Fédération belge des associations de minibasketball ; Fédération motocycliste de Belgique ; Association belge des sports d'orientation ; Fédération belge de roller-skating ; Fédération belge de pêche au lancer en mer ; Fédération belge de pêche sportive en bateau ; Fédération nationale belge perche horizontale ; Fédération belge de pétanque et de jeu provençal ; Fédération belge du lancer poids et mouches ; Union belge des quilleurs ; Fédération belge de recherches et d'activités sous-marines ; Fédération belge de rugby ; Fédération belge de skibob ; Fédération belge de ski nautique ; Fédération spéléologique de Belgique ; Fédération de squash rackets de Belgique ; Fédération royale belge de tennis de table ; Fédération internationale de culture physique ; Fédération des clubs belges de vol à voile ; Fédération belge de yoga ; Fédération sportive belge de bowling (39 fédérations).



La « Maison olympique », siège du COIB, fut inaugurée en 1973 et se trouve à 200 m du stade du Heysel et de l'Atomium.

● **Les membres adhérents** (fédérations)

Centrale gymnique et sportive travailiste de Belgique ; Fédération catholique belge gymnique et sportive ; Fédération sportive belge des handicapés ; Koninklijke Katholieke Sportfederatie van België ; Fédération libérale belge de gymnastique ; Fédération sportive de la police belge ; Royale Fédération sportive des sourds de Belgique ; Ligue royale belge des sports de glace ; Fédération sportive universitaire belge ; Sporta.

● **L'assemblée générale ordinaire** se tient deux fois chaque année, en principe aux mois de juin et décembre.

Les assemblées générales extraordinaires sont convoquées aussi souvent que le conseil d'administration le juge nécessaire et, en tout cas, chaque fois qu'un cinquième des membres effectifs en fait la demande.

● **Le conseil d'administration** est composé d'un président, d'un vice-président ex-officio, de quatre vice-présidents, d'un trésorier général et de treize administrateurs, tous nommés et

révocables par l'assemblée générale des associés. Les pouvoirs du conseil d'administration sont ceux prévus par la loi. Le conseil peut, en dehors de tous autres pouvoirs dérivant de la loi ou des statuts, conférer tous pouvoirs spéciaux à un secrétaire général ou à des mandataires spéciaux de son choix.

● **Lieu de réunions**

Le COIB a fait construire en 1973 la « Maison olympique », moderne et fonctionnelle, située aux abords du stade de la ville de Bruxelles (Heysel)...

Elle comprend notamment un centre médico-sportif.

Un deuxième bâtiment devant servir de maison des fédérations est en projet avancé.

La réalisation de cette maison, édiflée sur un terrain cédé par la ville de Bruxelles, n'a été rendue possible que grâce au désintéressement de Monsieur Charles Debeur, son ancien trésorier général et toujours membre du conseil d'administration, lequel a apporté toutes les garanties financières voulues.

### ● *Droit de vote*

Toutes les fédérations disposent d'une voix.

Dans les questions qui ont trait aux Jeux Olympiques seuls peuvent prendre part aux délibérations et au vote les membres dont le sport figure au programme des Jeux Olympiques dont il s'agit.

### ● *Organes directeurs*

Les quatre vice-présidents du COIB ont chacun dans leurs attributions la direction d'un comité directeur ayant les attributions suivantes :

- C.D. No 1 : Sport de compétition.
- C.D. No 2 : Sport pour tous.
- C.D. No 3 : Etudes et actions inter-fédérales.
- C.D. No 4 : Sciences sportives.

Hormis le ou les représentants du CIO membres de droit, le conseil d'administration du COIB doit être composé de dix membres d'expression française et de dix membres d'expression néerlandaise, le vice-président ex-officio et l'adjoint (conseiller financier) du trésorier général appartenant respectivement à l'autre rôle linguistique que celui du président et du trésorier général, et les quatre comités directeurs (CD/1-2-3-4) comprenant autant de francophones que de néerlandophones.

### ● *Les structures*

Sous la présidence actuelle (1965), le COIB s'est restructuré deux fois.

En 1966, la réorganisation a été axée sur les principaux points suivants :

- création de départements spécialisés ;
- lancement d'une action d'assistance sociale à l'athlète ;
- amélioration de l'administration du Comité ;
- recherche de contacts et dialogues dans tout le pays.

Pour réaliser de dernier objectif, il existe dans chacune des 9 provinces belges un Comité olympique provincial.

Les présidents sont désignés par le Président national.

Par la suite, deux congrès nationaux ont eu lieu, l'un en 1967 qui vit six « tables rondes » rassembler les plus éminentes personnalités du sport belge, lesquelles se penchèrent sur tous les problèmes concernant le sport et l'éducation physique, tant au point de vue technique que social.

Un deuxième congrès, en 1970, s'occupa plus particulièrement de la question du sport dans les loisirs.

La deuxième grande restructuration du COIB se situa en 1971, lorsqu'un organigramme complet fut adopté.

Il est toujours en vigueur.

Cette année-là, l'assemblée générale adopta le système des « cellules » olympiques ou, plus exactement, l'élargit et le codifia, chacune de ces cellules comprenant un encadrement spécialisé, des « probables », des « possibles » et des « espoirs olympiques... ainsi qu'un groupe de soutien financier ».

Pour faire face aux problèmes actuels du sport moderne, le COIB a mis sur pied plusieurs organismes consultatifs



Médaille du COB



*Médaille du COB*

ou destinés à aider au développement du sport. Citons :

- le comité des athlètes ;
- l'association des entraîneurs olympiques ;
- la fondation de la vocation sportive ;
- le fonds de fin de carrière des athlètes ;
- la fondation de développement de la médecine sportive.

#### ● Membres actuels de l'organisme directeur

Le conseil d'administration du COIB est composé comme suit à la date du 1er avril 1979 :

*Président* : Raoul Mollet\*.

*Vice-Président ex-officio* : Frans Meulemans.

*Vice-Présidents* : Dr. Albert Dirix, Mtre Jean Leeuw, Dr Jacques Rogge, Made-moiselle Lydie Willem.

*Trésorier Général* : François Narmon.

*Représentant du CIO* : Prince Alexandre de Mérode\*.

*Membres*: René Bruneel, Charles De-beur, Raymond Delforge, Maurice De-veen, Paul Dirix, Marcel Hebbelincq, José Hoffmann, Xavier Sturbois, Livin Van den Breede, Vincent Van den Meersch, Roger Vanmeerbeek, Etienne Wante, Jean-Michel Wyns.

## LE COIB ET L'OLYMPISME

### ● Sessions et congrès du CIO organisés en Belgique

1905 - Session à Bruxelles.

1905 - IIIe Congrès olympique à Bruxelles.

1920 - Session à Anvers.

### ● Récompenses olympiques

#### *Coupe olympique*

1916 - A la confrérie Saint-Michel de Gand (escrime).

1950 - Au Comité Olympique Belge pour la création de son contrôle médical sportif permanent.

#### *Ordre olympique*

1975 - Charles Debeur, médaille de bronze, huit fois champion de Belgique à l'épée entre 1930 et 1949, participant aux Jeux Olympiques en 1928 et 1936, délégué technique de la Fédération Internationale d'Escrime, membre du conseil d'administration du COIB, long-temps trésorier avisé du COIB.

1976 - Paul Anspach, médaille d'argent ayant fêté son 97e anniversaire le 1er avril 1979, est sans doute le doyen des champions olympiques. Il a été 3e à l'épée à Londres en 1908 dans les épreuves individuelles et par équipes, 1er en 1912 dans ces deux épreuves et 2e par équipes en 1920 et 1924. Il a présidé pendant 16 ans aux destinées de la FIE.

1977 - René de Raeve, médaille de bronze pour son action au sein du bureau de la Fédération Internationale de Natation Amateur depuis 1930, présida cette fédération de 1949 à 1952.



*Victor Boin prononçant à Anvers en 1920 le premier serment olympique.*

1979 - Marcel Leclef, médaille de bronze pour avoir participé à quatre Jeux d'hiver et 17 championnats mondiaux en hockey sur glace, patinage de vitesse et bobsleigh, et avoir 30 ans durant assumé activement les fonctions de vice-président de la Fédération Internationale de Bobsleigh et Tobogganing.

#### *Diplôme olympique*

A Victor Boin\*, 39e titulaire en 1963, pour ses qualités de journaliste sportif, d'homme de lettres, d'athlète participant à quatre Jeux Olympiques.

#### *Trophée Mohamed Taher*

1951 - A Paul Anspach, 1er titulaire de ce trophée pour l'éclat de sa carrière

d'escrimeur et de dirigeant sportif international.

1961 - A Marcel Vandewattyne, athlète exemplaire, champion de cross-country.

#### ● **Protection des emblèmes olympiques**

Une proposition de loi a été déposée devant le Parlement belge et le COIB ne néglige rien pour qu'une solution favorable intervienne dans un délai raisonnable.

#### ● **L'Académie Olympique Internationale**

Depuis 1977, une délégation du COIB participe régulièrement aux sessions de l'AOI.

#### ● **La journée olympique**

Elle n'est pas encore célébrée, mais diverses manifestations du COIB permettent, en cours d'année, de diffuser l'esprit olympique.

#### ● **Publications du COIB**

Au fil des ans, divers bulletins et revues ont été publiés. Actuellement, le COIB « sort » trimestriellement « Olympics », revue d'information en deux langues (français et néerlandais), chaque édition comportant 48 pages, tirage offset, abondamment illustrées et avec de nombreux articles de fond.

#### ● **Bibliographie olympique nationale**

Le rapport officiel des Jeux Olympiques d'Anvers en 1920 n'a jamais été édité. Il a toutefois fait l'objet d'une publication sous forme de feuilles stencillées.

Autre titre : « Les Jeux Olympiques » par Camille Fichet et Jean Corhumel. Edition Marabout Verviers, Belgique 1964 épuisé, traduction en espagnol, édition Diana Mexico en 1967.

## LE SPORT EN BELGIQUE

### ● Autres organismes sportifs dirigeants

Le sport belge dépend d'un grand nombre d'autorités. Au législatif, le sport professionnel relève du Parlement national, tandis que la pratique sportive non professionnelle est du domaine des Conseils culturels (francophone et néerlandophone) et partiellement du Conseil d'agglomération pour Bruxelles.

Dans le domaine de l'exécutif, à côté du ministre de l'Emploi et du Travail et celui de la Prévoyance sociale qui assurent l'exécution des dispositions législatives concernant les sportifs professionnels, on trouve les ministres de la Culture avec les deux administrations de l'Education physique et des Sports (ADEPS et BLOSO), les ministres de l'Education nationale dont dépendent l'Education physique et le Sport à l'école, le ministre de la Défense nationale en ce qui concerne le sport dans les Forces armées, le ministre des Travaux publics qui intervient dans le domaine de l'infrastructure et enfin le ministre de la Santé publique pour les problèmes de la Médecine sportive et le contrôle du dopage.

Une telle dispersion des responsabilités n'est évidemment pas favorable à l'élaboration d'une politique générale de l'éducation physique et sportive imprégnée d'une unité de doctrine et c'est pourquoi le Comité Olympique et Interfédéral Belge, porte-parole en l'occurrence de la quasi-totalité du mouvement sportif bénévole souhaite — et réclame — avec insistance que toutes les attributions relatives au sport

soient regroupées et confiées à un organisme coordinateur disposant d'un budget propre, ceci dans le cadre des institutions existantes,

### ● Les pouvoirs publics et le sport

Les pouvoirs publics en Belgique n'ignorent pas et respectent l'origine essentiellement axée sur le bénévolat du sport organisé.

Ils jouent avant tout un rôle de complémentarité : le secteur public, tous niveaux, aide et soutient l'initiative sportive bénévole et cela pour autant que l'accessibilité soit assurée à tous. Ce rôle de complémentarité n'empêche cependant pas le droit d'initiative des pouvoirs publics, droit qui s'exerce, en ordre principal, dans les domaines de l'infrastructure et du prosélytisme sportif.

La réalisation et la planification de la politique sportive repose sur la bonne entente qui caractérise, en Belgique, les relations entre les pouvoirs publics et le secteur bénévole.

Deux pyramides se distinguent ainsi sur le plan de la mise en œuvre : d'une part l'administration, d'autre part les groupements bénévoles constitués des cercles sportifs, des fédérations et du Comité Olympique et Interfédéral Belge. Une troisième pyramide concerne la consultation du secteur bénévole par des ministres ayant les sports dans leur dicastère.

Cette triple pyramide est un mode d'organisation original qui garantit l'indépendance du secteur bénévole tout en l'associant aux décisions politiques le concernant.

### ● Le sport et les communautés culturelles

En 1970, la révision de la Constitution belge a officialisé l'existence de communautés culturelles, à savoir, la communauté française, néerlandaise et allemande.



*L'intérêt de l'Etat belge se trouve aussi bien au niveau du sport pour tous, que du sport pour handicapés, sport olympique... M. Tindemans, premier ministre à l'époque, rend hommage sur notre document aux lauréats sportifs 1976. A gauche figure le président du COIB.*

En 1971 intervenait une loi définissant les matières culturelles, et parmi celles-ci, « l'éducation physique, les sports et la vie en plein air », éducation physique devant s'entendre à l'exclusion de celle pratiquée dans le cadre des programmes scolaires.

Depuis, ce sont les ministres de la communauté culturelle française et de la communauté culturelle néerlandaise qui sont compétents en matière de sport chacun en ce qui concerne leur communauté respective.

Au sein de chaque département ministériel communautaire fonctionne une direction générale (ADEPS et BLOSO), administrations chargées de la conception et de l'exécution de la politique en

matière d'éducation physique, de sport et de vie en plein air, mais également d'infrastructure culturelle et sportive.

### ● Le financement du sport par l'Etat

Le financement du sport par l'Etat est assuré par :

1. le fonds national des sports, lui-même alimenté par les recettes suivantes :
  - taxe perçue sur les recettes de concours et de paris sur épreuves sportives,
  - recettes propres,
  - recette d'origine budgétaire,

2. les budgets ministériels de la communauté française et de la communauté néerlandaise.

En ce qui concerne les deux communautés, des subventions pour un montant supérieur à 550 millions de francs belges (environ 30 millions de FS) ont été consacrées en 1979 :

- au fonctionnement des fédérations,
- aux cercles sportifs,
- aux manifestations sportives,
- à la formation des cadres,
- à la préparation des élites sportives.

Actuellement, c'est-à-dire pour 1980, le budget du COIB s'établit sur la somme de FB 15 800 000.— pour le budget de fonctionnement, l'équilibre étant obtenu grâce à des recettes venant des actions propres.

Quant au budget extraordinaire du COIB il s'élève à FB 24 400 000.—.

Les problèmes d'intérêt commun aux deux administrations et au Comité Olympique et Interfédéral belge (par exemple la prise en charge de la participation belge aux Jeux Olympiques) sont discutés au sein d'une commission dénommée « Commission ABC » (Ad.Ep.'s, BLOSO, COIB). A cet égard signalons la participation belge aux Jeux de Moscou qui sera prise en charge par l'Etat à cent pour cent.

Enfin, signalons que d'autres départements ministériels interviennent dans des domaines particuliers de la politique sportive ; par exemple :

- le Ministère de l'éducation nationale responsable pour l'éducation physique exercée dans le cadre des programmes scolaires (trois heures d'éducation physique sont prévues dans le programme) ;
- le Ministère de la défense nationale pour la politique du sport dans l'armée ;
- les Ministères de la prévoyance sociale et de l'emploi et du travail pour

les dispositions concernant le statut social des sportifs professionnels ;

- le Ministère de l'intérieur pour certains aspects relatifs à la sécurité dans la pratique sportive (coureurs cyclistes par exemple).

## ● Le sport pour tous

Depuis plusieurs années les pouvoirs publics se sont attachés à promouvoir la pratique du sport et des activités physiques par le plus grand nombre de citoyens nonobstant leur classe sociale, leur âge, leur sexe, leurs handicaps éventuels.

La politique suivie en la matière tend à créer des conditions optimales pour favoriser une pratique sportive régulière ; les deux axes majeurs de cette politique sont la mise en place d'une infrastructure polyvalente, conçue dans un souci d'intégration des divers intérêts et les actions d'initiation à la pratique sportive, comme les opérations « Sports pour tous », les vacances sportives, « Toss 80 », « Restez jeunes ».

Le Comité Olympique et Interfédéral belge encourage ces initiatives et insiste pour que le mouvement volontaire soit associé activement à ces efforts.

## Equipeement sportif

Dans ce domaine nous retrouvons également l'initiative privée et l'initiative des pouvoirs publics.

Si pour le secteur privé il est impossible de chiffrer les initiatives, du côté des pouvoirs publics elles sont également difficiles à chiffrer vu les nombreuses initiatives prises d'une part par l'Etat, les organismes communautaires, les provinces et les communes.

A titre indicatif nous citons les informations suivantes :

- les deux communautés ont financé en 1979 des constructions pour un montant de plus de 2 milliards FB et



*Le stade du Heysel.*

ceci au taux maximum de 60 pour cent d'intervention,

- les dépenses d'infrastructure pour des installations sportives de l'Etat s'élèvent en 1979 à plus de FB 800 000 000.—.

D'autre part, le crédit communal de Belgique (institution bancaire des provinces et des communes) a avancé en 1978 des crédits s'élevant à plus de 5 milliards de FB.

Cette politique a permis la mise en place de multiples centres sportifs de petite et moyenne importance qui servent en premier lieu aux besoins des populations locales.

D'autre part une vingtaine de stades de football peuvent contenir plus de 20 000 spectateurs. La ville de Bruxelles possède le stade du Heysel avec une capacité de 65 000 personnes.

Une vingtaine de piscines aux normes olympiques se trouvent également dispersées dans le pays.

### ● Les sports les plus populaires

Le football qui compte 400 000 affiliés est certainement, tant au point de vue spectateurs que pratiquants, la discipline No 1 en Belgique.

Au cours de la saison 1978 pas moins de 177 560 matches ont été disputés sous le couvert de la fédération officielle (Union Royale Belge des Sociétés de Football Association), alors qu'en 1970 le chiffre des rencontres n'était que de 101 292.

Viennent ensuite : le tennis 100 000 licenciés ; le basketball 60 000 ; le volleyball 50 000 ; le judo 35 000 ; le cyclisme et l'athlétisme 20 000 ; la natation 12 000.

### ● Sports connaissant l'essor le plus important

Le canoë-kayak ; le volleyball ; l'équitation (sauts d'obstacles).

## NOTICES BIOGRAPHIQUES

Ces notes ne portent que sur quelques personnalités qui ont joué un rôle dominant dans le Mouvement olympique.

Force nous est d'omettre un certain nombre de personnes qui, elles aussi, dans le domaine de sports particuliers, ont occupé une place importante.

### Comte Henri de Baille-Latour

Président du CIO de 1925 à son décès en 1942.

Fils de l'ancien gouverneur de la province d'Anvers, il est âgé de 27 ans lorsqu'il devient membre du CIO en 1903. Jusqu'en 1942, soit pendant 39 ans, il s'affirmera comme un dirigeant hors pair, doublé d'un sportif émérite.

En 1905, il était à la base de l'organisation du Congrès olympique de Bruxelles, qui devait être une éclatante réussite.

Membre du Conseil supérieur de l'éducation physique de Belgique, président du Jockey Club (il était lui-même un excellent cavalier), il réussissait à faire attribuer à Anvers les Jeux de la VIIe Olympiade, lesquels, en dépit des difficultés inhérentes à la situation issue de la Première Guerre mondiale, allaient être une réussite.

En 1923, il succédait à la présidence du Comité Olympique Belge au baron Edouard de Laveleye. En 1925, la confiance de ses pairs lui valait l'insigne honneur de succéder à Pierre de Coubertin à la tête du CIO, où il devait affirmer une attachante personnalité, sa courtoisie racée ne l'empêchant aucunement de défendre avec opiniâtreté la pérennité des idéaux olympiques. Devait décéder inopinément à Bruxelles dans la nuit du 6 au 7 janvier 1942.

### Victor Boin

Président du COB pendant 10 ans, de 1955 à 1965.

Victor Boin a été l'une des figures de proue du sport belge, comme pratiquant puis comme dirigeant, pendant plus d'un demi-siècle.

Sportif éclectique, il a représenté la Belgique en escrime et en water-polo, pratiquant de nombreuses autres disciplines. Il fut notamment champion de Belgique en patinage de vitesse, excellent pugiliste, rameur de qualité, adepte du judo et du ski. De surcroît, aviateur militaire, pilote de la reine Elisabeth de Belgique au cours de la Première Guerre mondiale.

Comme participant, il fit partie des équipes belges de water-polo aux Jeux Olympiques de 1908 (médaillon d'argent) et de 1912 (médaillon de bronze) et, en escrime, de l'équipe à l'épée aux Jeux Olympiques de 1920 (médaillon d'argent) et à ceux de Paris en 1924.

C'est Victor Boin qui eut l'insigne honneur de prêter, pour la première fois dans l'histoire olympique, le serment au nom de tous les participants des Jeux à Anvers.

Menant une intense activité journalistique (il compte parmi les fondateurs de l'Association Internationale de la Presse Sportive dont il fut président pendant 24 ans), Boin fut incontestablement un humaniste, un esthète. Passionné de musique, il fut de ce genre pour qui le sport était inséparable de la culture...

Il est mort le 31 mars 1974 alors qu'il venait d'atteindre ses 88 ans.



*Baron Edouard-Emile de Laveleye*

### Comte Maxime de Bousies

Membre du CIO de 1894 à sa démission en 1901.

Sportsman distingué, avocat, ami personnel de Pierre de Coubertin, il fut choisi par celui-ci pour figurer dans l'équipe constitutive du CIO.

### Baron Edouard-Emile de Laveleye

Membre du CIO de 1919 à son décès en 1938.

Fils de l'économiste Emile de Laveleye, membre d'un groupe de juristes ayant obtenu conjointement le Prix Nobel de la Paix 1904, Edouard de Laveleye, né à Gand le 22 octobre 1854, fut un sportsman convaincu. Il disputa en 1826, alors qu'il était âgé de 42 ans, le premier championnat de Belgique de football, sous les couleurs du Leopold Club qu'il avait contribué à fonder trois ans plus tôt. Était également un joueur de tennis et un escrimeur de qualité.

Fut à la base de la création du Comité Olympique Belge en 1906 dont il devint le premier président. posté qu'il occupa jusqu'en 1923.

### SAR le prince Albert de Liège

Membre du CIO de 1958 à sa démission en 1964.

Frère de SM le roi Baudouin, il siégea avec élégance au sein du CIO dont il suivit régulièrement les travaux.

La multiplicité de ses tâches officielles devait alors l'amener à prier ses collègues de le libérer de ses fonctions.

### Le prince Albert de Ligne

Président du COB de 1942 à 1945.

Lors de la disparition du comte de Baillet-Latour en 1942, le prince Albert de Ligne accepta de lui succéder à la tête du COB.

Le prince Albert de Ligne, ancien ambassadeur de Belgique à Washington, conscient des menaces qui pesaient alors sur le sport belge, accepta, selon ses propres termes, de servir de bouclier et jusqu'à la fin des hostilités il se dévoua sans compter, avec une véritable abnégation, à une tâche qui pour être obscure n'en fut pas pour autant sans grandeur.



*Rodolphe William  
Seeldrayers*



*Général baron  
de Trannoy*



*Adrien Vanden  
Eede*

### **Le prince Alexandre de Mérode**

Membre du CIO depuis 1964.

Né le 29 mai 1934, il devint à l'âge de 30 ans le plus jeune membre du CIO.

Le prince Alexandre de Mérode continue à faire preuve d'une débordante activité sportive. Ancien adepte de la plongée sous-marine, du parachutisme, du ski nautique, de l'équitation, il pratique régulièrement encore l'aviron en pointe, le tennis et fait de longues randonnées cyclistes. Est actuellement président en exercice de la Fédération Belge d'Aviron et président, au sein du CIO, de la Commission médicale. Consacre tous ses efforts à la lutte contre les produits dopants. Il est par ailleurs président du Conseil Supérieur de l'Education Physique et des Sports.

### **Colonel Raoul Mollet**

Président du COIB depuis 1965, membre de la commission tripartite du CIO.

Il a joué un rôle déterminant dans la restructuration non seulement du Mouvement olympique belge, mais encore du sport belge tout entier. Né à Lanquesaint en 1913, il s'est découvert une vocation sportive grâce à l'armée. Sélectionné alors qu'il était sous-officier au 1er régiment de guides, pour le pentathlon moderne des Jeux Olympiques de 1936 à Berlin : il termina 2e en équitation, 5e en escrime et occupait la 4e place au classement général lorsqu'un incident technique au tir au pistolet lui fit perdre l'espoir d'une place d'honneur.

En 1948, après avoir participé aux Jeux Olympiques à Londres, toujours en pentathlon, il était à la base de la constitution du Conseil international du sport militaire dont il assume toujours le secrétariat général permanent.

Auteur de nombreux ouvrages, parmi lesquels : L'entraînement total ; Interval Training ; Cross promenade ; Carnet d'entraînement ; Football et entraînement ; Deux heures de santé.

### **Rodolphe William Seeldrayers**

Membre du CIO de 1946 à son décès en 1955.

Sportif éclectique, s'étant intéressé plus particulièrement à l'athlétisme (champion de Belgique du 110 m haies en 1897), au football, au hockey

sur gazon, au golf. Fondateur, en 1895, de l'Union royale belge des sociétés de football, président du Racing Club de Bruxelles, secrétaire technique des Jeux Olympiques de 1920.

Eminent avocat, redoutable « débater », journaliste de 1899 à 1935, il avait été amené, durant la sombre période de l'occupation, à prendre des positions très courageuses en faveur de l'indépendance du sport belge en tant que dirigeant du Comité Olympique Belge dont il allait assumer la présidence de 1945 à 1955.

Son autorité dans les hautes sphères dirigeantes du mouvement sportif international fit de lui, à la tête de la FIFA, en 1954, le successeur du président Jules Rimet, mais la mort allait le surprendre un an plus tard.

### **Général baron de Trannoy**

Membre du CIO de 1939 à 1957, membre honoraire de 1957 à son décès en 1960.

Cavalier de grande classe internationale, il participa aux Jeux Olympiques en 1912 et 1920.

Président de la Fédération nationale équestre dès 1932, il assumait de 1939 à 1957 la présidence de la Fédération internationale de ce sport tout en jouant un rôle déterminant au sein du CIO.

### **Adrien Vanden Eede**

Secrétaire général du COIB depuis 1975.

Licencié en éducation physique et agrégé de l'enseignement secondaire supérieur. Chargé des cours d'athlétisme et de volleyball à l'université libre de Bruxelles.

M. Vanden Eede a également été entraîneur des équipes nationales de volleyball de 1968 à 1972, entraîneur de l'équipe olympique à Mexico et a participé aux Jeux à Munich en tant que directeur du COB.

